

SEPTEMBRE 2003

PUBLICATION RÉALISÉE EN COLLABORATION AVEC LE MAGAZINE **l'architecture**

LES JOURNÉES 2003 DE L'ARCHITECTURE





L'École maternelle Reuss place de l'Université - Photographie de Rudi Bekaert et Olivier De Roeck

Question de choix

À présent, la rentrée automnale rime avec architecture. "Les Journées de l'Architecture" trouvent peu à peu leur place dans le paysage culturel et événementiel régional.

Cette année encore, l'architecture sera véhiculée par une multitude de supports dont le foisonnement exprimera, j'en suis persuadé, le dynamisme de cette discipline qui en permanence navigue entre l'art et le social, l'histoire et le politique.

Le thème fédérateur de ces Journées, "Mémoire et/ou projet", s'inscrit précisément dans ce postulat.

Les statistiques s'expriment sans ambiguïté : l'architecte intervient aujourd'hui plus sur des bâtiments ou des contextes déjà urbanisés que sur des sites encore vierges.

Il se trouve ainsi confronté en permanence à l'histoire et à la mémoire et c'est dans ce cadre qu'il exprime avec force son excellence. Apparemment est-il beaucoup plus démuné pour imaginer ex nihilo un nouveau quartier d'habitation, un lotissement, une zone d'activité ou une entrée de ville.

Cependant, ces nouveaux espaces ne constituent-ils pas la mémoire de demain ?

L'espérance de vie de l'objet architectural diminue de jour en jour. Sans aller jusqu'à parler d'"architecture-kleenex", la construction rapide et au moindre coût, les bouleversements permanents et accélérés des usagers, la pollution, tous ces facteurs contribuent à rendre de moins en moins pérennes nos créations architecturales.

Alors aujourd'hui plus que jamais le choix nous est donné entre le geste fort et l'humble remodelage d'un lieu. C'est dans cette amplitude que réside la subtilité de notre quête, le dialogue avec l'histoire mais aussi la création de la mémoire de demain.

Serge Gaussin

Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Alsace

Rudi Bekaert et Olivier De Roeck

Ils sont belges. Dans une vitrine abandonnée au centre du Neuhof, nous pouvons voir la première étape de leurs Grands Projets de Vitrine. Comme des eurocrates, Rudi Bekaert et Olivier De Roeck voyagent entre Bruxelles et Strasbourg, mais eux viennent au Neuhof, c'est là qu'ils résident - invités dans le cadre du GPV, qui veut donner une nouvelle identité au quartier - pour y développer des projets artistiques. « *Ce qui est étonnant c'est qu'on est dans un village et dans la ville en même temps. Un village urbain.* » Créer des liens entre le centre de Strasbourg et ce quartier au sud. Créer son propre GPV en installant un cinéma dans la cité ou en déménageant une tour de la route de Neuhof sur la belle Place de la Cathédrale. Ou encore l'opéra de la place Broglie, désormais à la portée de mélomanes du Stockfeld... Pertinentes par rapport au thème "Mémoire et/ou projet", nous avons voulu publier leurs photographies.

AR-GENT -CHITECTURE

L'architecture est-elle un acte artistique ou un acte économique ? Depuis la nuit des temps, l'architecte n'est-il pas tiraillé entre ces deux rives, celle de la quête esthétique d'un absolu et celle de la satisfaction performante d'un investissement patrimonial de son commanditaire ?

À travers le monde, l'habitat autochtone et traditionnel a la plupart du temps été engendré par les populations elles-mêmes. On pourrait alors affirmer que l'architecte est la création du pouvoir. Et en effet, depuis toujours, l'architecte a servi le prince, prince de la noblesse, prince de l'église ou prince de l'industrie.

Si l'architecte est une création du pouvoir, l'architecture doit être une marque de ce pouvoir. Il y a donc un mélange subtil entre l'art (la recherche permanente du "plus") et son coût (le bâti constituant naturellement l'investissement le plus lourd d'une société), l'architecte en étant jusqu'à ce jour le grand alchimiste.

Ce printemps et cet été, alors que toutes les forces vives de notre nation débattaient de sujets certes essentiels tels que l'avenir des retraites, la nécessaire mutation de l'enseignement ou l'indemnisation des intermittents du spectacle, aucune information, aucun mot sur la réforme du Code des Marchés Publics constituant néanmoins une mort programmée de l'architecte sous le vocable apparemment bien anodin de "PPP" (Partenariat Public Privé).

De quoi s'agit-il ? La France, accusée par ses homologues européens d'être en perpétuel déficit et de ne pas respecter les critères de convergence, doit procéder à des économies drastiques. Comment sortir de cette quadrature du cercle consistant à mener une politique volontariste (donc dépenser...) et respecter ses obligations européennes (donc ne pas dépenser...) ? Tout simplement en se tournant vers le secteur privé argenté, c'est-à-dire les banques et les grands groupes du BTP !

Alors que, jusque-là, la procédure consistait généralement à choisir un architecte et son projet sur la base d'une mise en compétition devant mettre en exergue la qualité architecturale, urbaine et fonctionnelle, le seul critère qui sera désormais retenu sera l'argent. Et pour ce faire, on ne retiendra pas un projet et un acte architectural mais un montage économique-financier, soit sous forme de "conception-réalisation" (mariage entreprise-architecte, afin de réaliser l'opération) ou "autorisation d'occupation temporaire" (mariage financier-entreprise-architecte louant le bâtiment à la collectivité commanditaire).

Ce nouveau système dont aucun journaliste ne parle, constitue l'une des plus belles régressions culturelles privilégiant la finance au projet, l'argent à la qualité de notre environnement.

Soyons clairs, ce type de dévolution de la commande publique n'est pas condamnable en soi. Il existe bien dans la plupart des pays anglo-saxons et, à ce que je sache, ces pays produisent une architecture de très bonne facture et qui soutient aisément la comparaison avec la nôtre.

Mais, dans ces pays, le financement de projets est de 50 à 80 % supérieur à ceux de la France, et surtout, les agences d'architectes sont structurées et organisées comme de véritables entreprises. Fortes de ces budgets et de leurs structures, elles peuvent ainsi entrer dans un réel partenariat avec les financiers et les constructeurs et imposer la prééminence du projet.

Dans notre pays, la situation est tout autre. Avec des financements des opérations nettement plus restreints, les agences d'architectes, constituées par ailleurs en micro-entreprises (1,5 personnes en moyenne par agence au plan national !), n'ont de ce fait aucune chance de faire le poids dans de tels montages.

Ainsi donc (et même si provisoirement certaines entraves freinent l'application complète de ces procédures), toutes les conditions paraissent réunies pour faire perdre à l'architecte son rôle et son autonomie que l'histoire et les récents sondages ont consacrés et reconnus comme pertinents et indispensables, et d'organiser pour celui qui s'affranchissait des pouvoirs économiques et financiers, consciemment ou non, sa disparition.

Une société sans architectes sera une société sans architecture. Une civilisation sans architecture n'existe pas, elle n'a pas de passé et encore moins d'avenir.

Serge Gaussin